



Intervention de Christophe ROUILLON **à l'assemblée plénière de la Conférence sur le futur de l'Europe** **sur le thème de la santé**

 22 janvier 2022  14h30 – 16h45

 Strasbourg

Chers collègues, chers citoyens européens,

La crise de la COVID-19 a démontré l'utilité de l'Union européenne malgré son absence de compétences dans le domaine de la santé.

4,6 milliards de vaccins commandés par la Commission européenne pour les Etats membres dont 2 milliards de doses pour les pays pauvres.

Grâce à l'Union européenne, au centre municipal de vaccination de la ville de Coulaines dont je suis maire, nous avons utilisé plus de 50000 doses de vaccins produits sur le sol européen.

Merci et bravo l'Europe !

Il faut à présent aller plus loin.

Au Comité européen des Régions, nous soutenons le panel citoyens qui recommande un élargissement à la santé des compétences de l'Union européenne.

L'Europe doit prendre la main en cas d'incapacité des États à agir seuls.

Ainsi, nous demandons à ce que la Commission européenne puisse déclarer l'état d'urgence sanitaire et débloquer rapidement et massivement des fonds en cas de crise grave.

Comme la santé est une composante essentielle de de cohésion territoriale, l'Union européenne devrait cofinancer la modernisation des hôpitaux, l'acquisition de respirateurs et la construction de maisons médicales dans les régions en pénurie de médecins.

Enfin, c'est avec l'Europe que nous défendrons le mieux notre autonomie stratégique pour la production de médicaments.

La santé, le social, le climat, l'état de droit, la défense militaire sont des enjeux européens et les traités peuvent être adaptés. Plus d'Europe, c'est la voie de l'avenir. Merci de votre attention.